

355616-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Travaux de construction – HELHa : Campus Charleroi Site St Thérèse - Rénovation & Transformation du site

OJ S 99/2026 26/05/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Travaux

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Asbl HELHa – Haute Ecole Louvain en Hainaut

Adresse électronique: marches.publics@helha.be

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité du pouvoir adjudicateur: Enseignement

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: HELHa : Campus Charleroi Site St Thérèse - Rénovation & Transformation du site

Description: HELHa : Campus Charleroi Site St Thérèse - Rénovation & Transformation du site

Identifiant de la procédure: f78ea8e3-bcf7-4b34-acc6-473f33be672d

Identifiant interne: PPP1LR-53/6064/2026 005 MSS_A

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: 1° _ Attention VISITE OBLIGATOIRE REQUISE (cfr modalités au CCH - soyez vigilent aux modalités de prise de rdv - des délais pour faire les visites) 2° _ S'il y a des questions, INTERDICTION DE PRENDRE CONTACT TELEPHONIQUE AVEC LE BUREAU D'ARCHITECTE => OBLIGATION D'utiliser le forum : Attention, il est ouvert jusqu'au 6 juillet 2026 inclus.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: HELHa : Campus Charleroi Site St Thérèse - Rénovation & Transformation du site

Description: HELHa : Campus Charleroi Site St Thérèse - Rénovation & Transformation du site

Identifiant interne: 2026 005 MSS_A_1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature complémentaire (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments, 45261000 Travaux de charpente et de couverture et travaux connexes, 45321000 Travaux d'isolation thermique, 45320000 Travaux d'isolation, 45262650 Travaux de bardage

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Rue Trieu Kaisin 136

Ville: Montignies-sur-Sambre

Code postal: 6061

Subdivision pays (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Pays: Belgique

Informations complémentaires: HELHA Montignies-sur-Sambre 1

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/12/2026

Date de fin de durée: 28/02/2030

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des travaux spécifiés

Description du critère de sélection: EXPÉRIENCE EN GROS-ŒUVRE FERMÉ -

RÉNOVATION LOURDE Le soumissionnaire doit justifier de l'exécution d'au moins 2 marchés relatif à des travaux de gros-œuvre fermé en rénovation lourde, exécutés sur un site en fonctionnement, au cours des 5 dernières années, provisoirement réceptionnés à l'entière satisfaction du client. Niveau(x) minimal(aux): Secteur requis : Etablissements publics (Ecoles, université, hautes-écoles, bâtiments administratifs, bureaux) Lorsque le candidat ou le soumissionnaire invoque une référence qu'il a réalisée en groupement avec d'autres entreprises, il doit préciser clairement la part des prestations qu'il a lui-même effectivement exécutée. Seule cette part propre sera prise en compte pour vérifier le respect des critères de capacité technique et professionnelle exigés dans le présent marché. Le candidat ou le soumissionnaire ne peut se prévaloir de manière indifférenciée des résultats globaux du groupement (montants, nature des travaux, etc.) s'il n'a pas lui-même réalisé les prestations correspondant aux exigences du présent marché. Documents à fournir : • Fiches de présentation sur maximum 3 pages recto (Photos, nom du projet, description, coordonnées du maître d'ouvrage, lieu, montant HTVA, date de réception provisoire, % des travaux exécutés par l'opérateur économique) • Certificats de bonne exécution signés par le maître d'ouvrage,

reprenant la catégorie/sous-catégorie des travaux exécutés et les montant y associés.
Montants minimums de 2 références distinctes : • 1ère référence : minimum 13.000.000 € HTVA • 2ème référence : minimum 6.500.000 € HTVA

Critère: Références sur des travaux spécifiés

Description du critère de sélection: **EXPÉRIENCE EN PARACHEVEMENT - RÉNOVATION LOURDE** Le soumissionnaire doit justifier de l'exécution d'au moins 2 marchés relatif à des travaux de parachèvements en rénovation lourde, exécutés sur un site en fonctionnement, au cours des 5 dernières années, provisoirement réceptionnés à l'entière satisfaction du client. Niveau(x) minimal(aux): Secteur requis : Établissements publics (Écoles, université, hautes-écoles, bâtiments administratifs, bureaux) Lorsque le candidat ou le soumissionnaire invoque une référence qu'il a réalisée en groupement avec d'autres entreprises, il doit préciser clairement la part des prestations qu'il a lui-même effectivement exécutée. Seule cette part propre sera prise en compte pour vérifier le respect des critères de capacité technique et professionnelle exigés dans le présent marché. Le candidat ou le soumissionnaire ne peut se prévaloir de manière indifférenciée des résultats globaux du groupement (montants, nature des travaux, etc.) s'il n'a pas lui-même réalisé les prestations correspondant aux exigences du présent marché. Documents à fournir : • Fiches de présentation sur maximum 3 pages recto (Photos, nom du projet, description, coordonnées du maître d'ouvrage, lieu, montant HTVA, date de réception provisoire, % des travaux exécutés par l'opérateur économique) • Certificats de bonne exécution signés par le maître d'ouvrage, reprenant la catégorie/sous-catégorie des travaux exécutés et les montant y associés. Montants minimums de 2 références distinctes : • 1ère référence : minimum 7.000.000 € HTVA • 2ème référence : minimum 3.500.000 € HTVA

Critère: Références sur des travaux spécifiés

Description du critère de sélection: **EXPÉRIENCE EN TECHNIQUES SPECIALES - RENOVATION LOURDE** Le soumissionnaire doit justifier de l'exécution d'au moins 2 marchés relatif à des travaux de techniques spéciales en rénovation lourde, exécutés sur un site en fonctionnement, au cours des 5 dernières années, provisoirement réceptionnés à l'entière satisfaction du client. Niveau(x) minimal(aux): Secteur requis : Établissements publics (Ecoles, université, hautes-écoles, bâtiments administratifs, bureaux) Lorsque le candidat ou le soumissionnaire invoque une référence qu'il a réalisée en groupement avec d'autres entreprises, il doit préciser clairement la part des prestations qu'il a lui-même effectivement exécutée. Seule cette part propre sera prise en compte pour vérifier le respect des critères de capacité technique et professionnelle exigés dans le présent marché. Le candidat ou le soumissionnaire ne peut se prévaloir de manière indifférenciée des résultats globaux du groupement (montants, nature des travaux, etc.) s'il n'a pas lui-même réalisé les prestations correspondant aux exigences du présent marché. Documents à fournir : • Fiches de présentation sur maximum 3 pages recto (Photos, nom du projet, description, coordonnées du maître d'ouvrage, lieu, montant HTVA, date de réception provisoire, % des travaux exécutés par l'opérateur économique) • Certificats de bonne exécution signés par le maître d'ouvrage, reprenant la catégorie/sous-catégorie des travaux exécutés et les montant y associés. Montants minimums de 2 références distinctes : • 1ère référence : minimum 12.000.000 € HTVA • 2ème référence : minimum 6.000.000 € HTVA

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Agréation et enregistrement des entrepreneurs: D (Entreprises générales de bâtiments), Classe 8

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * 1 MOTIFS D'EXCLUSION RELATIFS AUX DETTES FISCALES ET SOCIALES Pour rappel, l'article 68 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics liste les cas où le pouvoir adjudicateur exclut, à quelque stade de la procédure de passation que ce soit, la participation à une procédure, d'un candidat ou d'un soumissionnaire qui ne satisfait pas à ses obligations relatives au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale. Le pouvoir adjudicateur fait cette vérification lui-même, de sorte que le soumissionnaire ne doit pas fournir les documents avec la remise de son offre. Si le soumissionnaire sait qu'il ne satisfait à ses obligations sociales et/ou fiscales (s'il a bénéficié p. ex. d'un report de paiement lors suite au Covid), il peut dès la remise de son offre : - démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur ou d'une entreprise publique une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales. - apporter la preuve qu'il a rempli ses obligations en payant ou en concluant un accord contraignant en vue de payer les impôts et taxes ou cotisations de sécurité sociale dues, y compris, le cas échéant, tout intérêt échû ou les éventuelles amendes pour autant que ce paiement ou la conclusion de cet accord contraignant se soit déroulé avant l'introduction d'une demande de participation, ou, en procédure ouverte, avant le délai d'introduction des offres. À défaut, l'adjudicateur pourra inviter le soumissionnaire à fournir dans un délai de 5 jours un document attestant d'une des possibilités énoncées ci-dessus. 2 MOTIFS D'EXCLUSION FACULTATIVE ET MESURES CORRECTRICES Casier judiciaire. Le soumissionnaire joint un extrait de son casier judiciaire datant de maximum 6 mois par rapport à la date limite de réception des offres. Avant la décision d'attribution, l'adjudicateur demandera la communication des casiers judiciaires des membres de l'organe de direction. Mesures correctrices. Pour ce qui concerne les motifs d'exclusion repris à l'article 67, le candidat (ou le soumissionnaire) signale d'initiative, au moment du dépôt de sa candidature (ou de son offre) s'il a pris les mesures correctrices visées à l'article 70, §1er de la Loi du 17 juin 2016. Pour ce qui concerne les motifs d'exclusion repris à l'article 69, il est fait dérogation à l'article 70, §3, alinéa 1er de la Loi du 17 juin 2016 laquelle l'adjudicateur donne au candidat ou au soumissionnaire la possibilité de présenter les mesures correctrices visées au paragraphe 1er au cours de la procédure de passation. Les candidats et soumissionnaires sont tenus de présenter spontanément ces mesures correctrices en même temps que sa candidature ou son offre. 3 DUME Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Les Parties III et IV ne peuvent pas simplement être cochées dans leur ensemble (simple affirmation, sans devoir compléter le tout) ; les informations précises et pièces doivent d'emblée être communiquées. En particulier pour la partie III – conditions d'accès : Si l'opérateur économique se trouve dans un des motifs d'exclusion, il décrit la ou les mesures correctrices qu'il a adoptées et mises en œuvre. L'opérateur économique joint un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire. Si le soumissionnaire est une personne morale, ce dernier devra joindre à son offre : • un extrait de casier judiciaire de la personne morale soumissionnaire • un extrait du casier judiciaire des membres du conseil d'administration de la personne morale En particulier pour la partie IV – critères de sélection : Le candidat remplit l'ensemble du formulaire en fournissant toutes les

informations pertinentes. Autrement dit, il ne se contente pas d'indiquer qu'il est satisfait aux conditions de sélection. Sous-traitance Le soumissionnaire peut faire valoir les capacités de sous-traitants ou d'autres entités. Dans ce cas, il joint à son offre un DUME pour le sous-traitant et les documents utiles desquels ressort l'engagement de ces sous-traitants ou entités de mettre les moyens nécessaires à la disposition du soumissionnaire. Si un opérateur économique souhaite recourir aux capacités d'autres entités pour sa sélection qualitative en ce qui concerne les critères relatifs aux titres d'études et professionnels ou à l'expérience professionnelle pertinente, l'opérateur économique est tenu de travailler avec ces sous-traitants désignés lors de l'exécution du marché. Le recours à d'autres sous-traitants est soumis à l'accord préalable du pouvoir adjudicateur. Ces sous-traitants ne peuvent se trouver dans un des cas d'exclusion visés à l'article 67 de la loi du 17 juin 2016, hormis le cas où l'entrepreneur, le fournisseur ou le prestataire de services concerné, conformément à l'article 70 de la loi, démontre vis-à-vis de du pouvoir adjudicateur avoir pris les mesures suffisantes afin de prouver sa fiabilité. 4 Clauses DNSH Ce marché fait l'objet d'une clause "Do No Significant Harm" : Merci de joindre à l'offre l'ann

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Prix de tous les postes ARCHITECTURE : s'additionne automatiquement dans le métré

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Coût

Description: Prix de tous les postes HVAC : s'additionne automatiquement dans le métré

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 25

Critère:

Type: Coût

Description: Prix de tous les postes STABILITE : s'additionne automatiquement dans le métré

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 10

Critère:

Type: Coût

Description: Prix de tous les postes ELECTRICITE + ASCENSEUR : s'additionne automatiquement dans le métré

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 10

Critère:

Type: Coût

Description: Prix de tous les postes SANITAIRE et FLUIDE : s'additionne automatiquement dans le métré

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 5

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/53/1LR/2023>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Cautionnement - Tranche ferme unique (TF1) - GROS OEUVRE, PARACHEVEMENTS, TECHNIQUES, ABORDS (5 % du montant initial de la tranche de marché "Tranche ferme (TF) - GROS OEUVRE, PARACHEVEMENTS, TECHNIQUES, ABORDS" (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure); Cautionnement - Tranche conditionnelle 1 (TC1) - PARACHEVEMENTS (5 % du montant initial de la tranche de marché "Tranche conditionnelle 1 (TC1) - PARACHEVEMENTS" (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure); Cautionnement - Tranche conditionnelle 2 (TC2) - FACADES / MENUISERIES EXTERIEURES (5 % du montant initial de la tranche de marché "Tranche conditionnelle 2 (TC2) - FACADES / MENUISERIES EXTERIEURES" (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure); Cautionnement - Tranche conditionnelle 3 (TC3) - ABORDS (5 % du montant initial de la tranche de marché "Tranche conditionnelle 3 (TC3) - ABORDS" (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure); Cautionnement - Tranche conditionnelle 4 (TC4) - POMPES A CHALEUR (5 % du montant initial de la tranche de marché "Tranche conditionnelle 4 (TC4) - POMPES A CHALEUR" (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure); Cautionnement - Tranche conditionnelle 5 (TC5) - CUISINE & SELF (5 % du montant initial de la tranche de marché "Tranche conditionnelle 5 (TC5) - CUISINE & SELF" (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure)

Date limite de réception des offres: 24/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 120 Jours

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 24/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requête

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal d'entreprise du Hainaut - Division Mons

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal d'entreprise du Hainaut - Division Mons

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal d'entreprise du Hainaut - Division Mons

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Asbl HELHa – Haute Ecole Louvain en Hainaut

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal d'entreprise du Hainaut - Division Mons

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Asbl HELHa – Haute Ecole Louvain en Hainaut

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Asbl HELHa – Haute Ecole Louvain en Hainaut

Numéro d'enregistrement: 0.818.523.810

Adresse postale: Chaussée de Binche 159

Ville: Mons

Code postal: 7000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Mons (BE323)

Pays: Belgique

Point de contact: Christelle PAP

Adresse électronique: marches.publics@helha.be

Téléphone: +32 478781437

Adresse internet: <https://www.helha.be/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal d'entreprise du Hainaut - Division Mons

Numéro d'enregistrement: BE 0308.357.753

Adresse postale: rue des Droits de l'Homme 1

Ville: MONS

Code postal: 7000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Mons (BE323)

Pays: Belgique

Adresse électronique: te.mons.info@just.fgov.be

Téléphone: +32 65379111

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. ORG-0003

Nom officiel: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Numéro d'enregistrement: BE 0475.480.736

Ville: Antwerpen / Anvers

Code postal: 2000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Pays: Belgique

Adresse électronique: info@3p.eu

Téléphone: +32 3 294 30 51

Rôles de cette organisation:

8.1. ORG-0004

Nom officiel: FPS Policy and Support

Numéro d'enregistrement: BE 0671.516.647

Ville: Brussels

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: e.proc@publicprocurement.be

Téléphone: +32 2 740 80 00

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 49952fe4-bfbf-4c99-ae70-68daf948d11e - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 22/05/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 22/05/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 355616-2026

Numéro de publication au JO S: 99/2026

Date de publication: 26/05/2026